

22^E CONFERENCE ANNUELLE DE LA COPEAM

(LA VALETTE, MALTE, 26 – 28 MARS 2015)

LA MEDITERRANEE FACE AUX DEPLACEMENTS DE POPULATION :

LE ROLE DES MEDIAS

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE PAR MICHEL BOYON

ANCIEN PRESIDENT DU CONSEIL SUPERIEUR DE L'AUDIOVISUEL DE FRANCE

PRESIDENT D'EUROVISIONI A. C.

Au-delà des différences entre les populations, des divergences d'intérêts entre les pays, des rivalités entre les Etats, **il existe une identité méditerranéenne.**

Elle s'est construite au fil des siècles sur de vastes mouvements des hommes et des idées. Tous les pays méditerranéens se sont influencés les uns les autres. Il n'est que de penser à la très belle exposition « Le Maroc médiéval », organisée au musée du Louvre à l'automne 2014 : elle a fait ressortir combien les arts et l'architecture marocains du Moyen-Age ont inspiré les arts et l'architecture de pays européens riverains de la Méditerranée.

Nous sommes face à **un paradoxe : pourquoi ce grand espace d'échanges principalement pacifiques s'est-il transformé, en quelques années, en une zone de déséquilibres, d'inquiétudes, de peurs ?** La cause essentielle en est le développement spectaculaire des déplacements de population dans des conditions qui sont trop souvent tragiques et qui font ressortir tantôt la misère, tantôt la haine, tantôt le fanatisme.

Deux grandes catégories de mouvements doivent être distinguées en Méditerranée : ceux des migrants économiques (dont le nombre a spectaculairement augmenté dans les dernières décennies, avec aussi l'apparition de nouveaux foyers d'émigration) **et ceux des réfugiés politiques** (auxquels il faut ajouter des personnes qui sont contraintes de se déplacer en raison de leurs convictions religieuses). Au regard des objectifs et des préoccupations de la COPEAM, on ne peut considérer de la même manière ces deux ensembles, même s'ils se recoupent partiellement.

Il faut donc féliciter les dirigeants de la COPEAM d'avoir choisi ce thème pour la conférence annuelle et d'avoir choisi de le traiter à Malte, l'un des grands carrefours de la Méditerranée.

Face à un sujet perçu par beaucoup comme angoissant, les médias (télévision, radio, presse, internet) ont une immense responsabilité.

Ce que les médias doivent s'interdire :

- relayer des propos et des images de violence, d'intolérance, de haine, en portant une attention particulière aux émissions faisant intervenir des auditeurs ou des téléspectateurs. Lorsque je présidais le Conseil supérieur de l'audiovisuel, nous sommes intervenus à de nombreuses reprises pour sanctionner, dans de tels cas, l'absence de maîtrise de l'antenne par des journalistes ou des animateurs ;
- présenter des faits ou des situations de manière outrancière ou caricaturale : pensons à la polémique née de ce titre d'un grand quotidien français : « le tourisme en Tunisie, c'est fini », compte tenu du poids du tourisme dans la vie économique de ce pays ;
- manquer à l'honnêteté ou à la rigueur dans le traitement de l'information : le CSA a ainsi sanctionné un reportage d'une grande chaîne de télévision consacré à un rassemblement des musulmans de France au Bourget, dans lequel il était dit de manière erronée que les femmes et les hommes auraient été séparés ;

⑧

- oublier que certains programmes émis dans un pays peuvent avoir une portée très négative dans d'autres pays : un mot d'esprit apparemment anodin ici peut blesser ailleurs ;
- plus généralement, présenter comme une guerre entre des civilisations ce qui est en réalité une guerre contre la civilisation, comme l'a montré le terrible attentat commis au musée du Bardo à Tunis.

Ce que les médias doivent s'imposer :

- non pas cacher la réalité, mais mettre en lumière les enjeux économiques, sociaux, culturels ;
- traiter l'information avec honnêteté et rigueur, présenter un point de vue équilibré dans la relation des événements ;
- battre en brèche, dans les séquences d'information comme dans les émissions de programmes, les préjugés, les stéréotypes, les outrances, et lutter contre les amalgames ;
- montrer l'absence de relation globale entre flux migratoires et insécurité, entre flux migratoires et chômage ;
- prendre en compte les communautés d'immigrés, qui sont assez homogènes dans les pays européens et qui restent liées à leur pays d'origine ;
- entretenir dans les programmes, indépendamment de l'information, un débat ouvert, honnête, sans préjugé mais sans tabou, sur la question des déplacements de population en Méditerranée ;
- bref, être un facteur d'apaisement et de cohésion favorisant le retour à l'équilibre dans la société.

Le rôle des médias est rendu plus complexe par la concentration des phénomènes migratoires (assez naturels et fréquents, mais beaucoup plus denses aujourd'hui) avec l'accroissement du chômage, des problèmes communautaires, de l'insécurité, du terrorisme, dans les pays d'accueil.

Malgré les efforts de la plupart des médias, et dans le contexte d'un prétendu choc des civilisations, cette concomitance fait que les téléspectateurs, les auditeurs, les lecteurs, les internautes perçoivent les flux migratoires comme la source principale de leurs maux.

J'ai mis l'accent sur l'audiovisuel, qui est le terreau des membres de la COPEAM, mais je n'oublie pas l'internet. Le 27 mars – hier -, le Président de la République italienne, M. Sergio Mattarella, a prôné le lancement d'un pacte de civilisation pour lutter contre les campagnes de haine et d'endoctrinement qui se répandent sur les sites et les réseaux sociaux.

Les médias ont donc une lourde responsabilité. C'est pourquoi ils doivent s'appuyer, lorsqu'il en existe, sur les régulateurs. Ils doivent les considérer non comme des gendarmes ou des juges, mais comme des partenaires, chargés notamment de veiller au respect de la déontologie, à la lutte contre le racisme, la haine, les discriminations.

Il existe un réseau des institutions de régulation méditerranéennes, le **RIRM**. Un protocole d'entente a même été conclu entre lui et la COPEAM le 11 avril 2010 pour promouvoir des actions communes. Il faut le mettre en œuvre avec plus de force et de détermination.

Le 25 novembre 2011, l'assemblée plénière du RIRM a rappelé l'engagement de ses membres pour une régulation audiovisuelle au service d'une « civilisation méditerranéenne née de la diversité et fondé sur l'échange. Dans sa déclaration, elle a souligné que le rôle des régulateurs est « d'apporter des éléments de stabilité institutionnelle, démocratique, économique et sociale, en s'appuyant sur un socle de valeurs communes ».

C'est à La Valette que cette déclaration a été adoptée...

Une opinion publique méditerranéenne est en train de se construire sous nos yeux. Par delà la diversité des populations, des sensibilités, des modes de vie, des

centres d'intérêt, elle se construit lentement mais sûrement. Les médias jouent un grand rôle dans cette construction. Tous ne le perçoivent pas encore suffisamment. Mais il faut sans cesse renforcer le rôle des médias dans les pays du bassin méditerranéen, de médias libres, indépendants, de haute qualité, répondant aux exigences du bien public.